

Pourquoi donner au Denier de l'Église ?

L'Église est présente dans chaque moment de la vie, elle nous accompagne dans les moments joyeux mais aussi plus difficiles. Nous sommes heureux de trouver un prêtre ou un laïc avec qui échanger lors de la préparation au mariage, en cas de maladie, lors de funérailles mais aussi lors de bien d'autres moments de notre vie. C'est pourquoi, nous sommes appelés à participer à la vie économique de l'Église.

En donnant au denier de l'Église nous sommes invités à marquer en toute simplicité notre volonté de nous engager. Cet engagement est source de joie puisqu'il marque notre participation à la vie de notre Église locale et diocésaine.

Le Denier de l'Église est la ressource la plus importante du diocèse qui sert à rémunérer les prêtres, en activité et à la retraite, et les salariés laïcs. Votre don permet à l'Église d'accomplir sa mission : annoncer la Parole de Dieu, célébrer les grands moments de la vie et servir tout homme.

• Comment et combien donner ?

L'Église conseille de donner l'équivalent d'une ou deux journées de travail mais le montant de votre participation relève d'un choix personnel. Tout don, même modeste, est précieux. Le don au Denier de l'Église est déductible de l'impôt sur le revenu. Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, si vous donnez 100 €, il ne vous en coûtera réellement que 34 €.

Vous pouvez donner par chèque ou en espèces en envoyant votre don à l'Association Diocésaine de Cambrai (en indiquant le nom de notre paroisse, Notre-Dame de Grâce – Saint-Géry) : *Association Diocésaine de Cambrai, 11 rue du Grand Séminaire – CS80149 59403 Cambrai cedex*. Chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Cambrai.

Vous pouvez aussi opter pour le prélèvement automatique ou faire un don en ligne sur www.cathocambrai.com

Grand merci pour votre participation

Pierre Boutrouille, responsable du Denier de l'Église pour notre paroisse

L'assemblée paroissiale du 26 octobre

Après la messe de 18h30 à Saint-Géry et le pique-nique partagé, la soirée s'est déroulée en 4 temps :

1-L'abbé Venceslas a d'abord rappelé quels étaient les membres de l'équipe d'animation paroissiale (EAP), puis l'abbé Maxence a présenté la « consultation », invitant chaque paroissien à proposer un ou deux noms de personnes qui pourrait rejoindre l'EAP.

2-Le temps suivant a permis de présenter le chemin parcouru depuis l'assemblée de novembre 2024 : comment le « prendre soin » des bénévoles de la paroisse a progressé, doucement, mais sûrement. Le projet continue cette année.

3-Tatienne Fourest a ensuite animé un atelier original, proposant à chacun un moment personnel d'intériorisation pour (re)découvrir « la merveille que le Seigneur a créée en moi ».

4-Pour le dernier temps de la soirée, Vincent Szymura a présenté les prochains projets pastoraux :

- Poursuite de l'adoration permanente avec quelques créneaux horaires encore disponibles (contact Elodie SZYMURA : eflahaut@hotmail.fr / 06627582 82)
- Nouveau parcours missionnaire : les vendredis de novembre et décembre (contact Vincent : vincent.szymura@yahoo.fr / 0622300640)
- Fête diocésaine du jubilé le dimanche 11 janvier à Cambrai : cinq de nos relais seront lieu d'accueil pour d'autres paroisses du diocèse, avant l'après-midi au Palais des Grottes
- Nouveau parcours Alpha dès le dimanche 18 janvier (contact Séverine LAJON : severine.lajon@orange.fr / 0682676092)
- Fraternités : certaines continuent, d'autres vont démarrer (ex : fraternité pour les néophytes avec Agnès Marquant agnes2marq@aol.com / 0614350163)

Laurent Derigny, membre de l'EAP

Qui était Guillaume du Fay ?

La chorale porte le nom prestigieux de Guillaume du Fay qui vécut et mourut à Cambrai le 27 novembre 1474. Nous allons donc fêter le 30 novembre prochain, le 551^{ème} anniversaire de sa mort.

Guillaume du Fay est de très loin le musicien français le plus acclamé de son temps. Compositeur franco-flamand, l'aîné d'une génération qui régnait en maître pendant la première partie du XVe siècle, il maîtrise cette science naissante de la polyphonie. C'est vraiment lui qui imprime à la musique ce sursaut salutaire à la culture française en cette période noire du premier quart du XV^{ème} siècle.

Ses mélodies directes et expressives annoncent déjà le début de la Renaissance. Guillaume du Fay est un des maîtres les plus illustres de la musique profane et religieuse : "L'astre de la musique et la lumière de son temps".

-Il appartient à **l'histoire**, parce qu'il fut l'un des personnages les plus illustres de son temps.

-Il appartient à la **musique**, à qui il a ouvert des horizons nouveaux.

-Il appartient à **Cambrai**, dont il est, à coup sûr, une des gloires les plus pures.

Dans son testament, il avait indiqué vouloir être inhumé dans la Cathédrale. Sa pierre tombale, retrouvée en 1859 se trouve actuellement au Musée des Beaux-Arts de Lille.

Françoise Moniez Chef de la chorale Guillaume du Fay

Pour clôturer cette année Guillaume du Fay, une conférence sera donnée le 28 novembre à 20h à la salle Saint-Aubert par M. Murawski sur le thème : « Biographie d'un chanoine compositeur Cambrésien » et la messe du dimanche 30 novembre à la cathédrale, présidée par Monseigneur Dollmann, sera animée par la chorale Guillaume du Fay qui interprètera des œuvres de ce compositeur et d'autres du XV^{ème} siècle.

Le réveillon œcuménique du 24 décembre

Ce mercredi 24 décembre, de 19h à 23h, aura lieu le 13^{ème} Réveillon Œcuménique organisé par les chrétiens des différentes Églises de Cambrai. Ce réveillon est proposé aux personnes isolées, de toutes situations sociales, croyantes ou non, qui seront seules les 24 et 25 décembre. C'est un moment de convivialité, dans une ambiance chaleureuse, autour d'un repas festif, dans la simplicité, avec chants de Noël et animations.

Vous souhaitez participer au réveillon ?

Vous êtes seul(e) les 24 et 25 décembre, inscrivez-vous. **Vous connaissez des personnes qui seront seules les 24 et 25 décembre**, proposez-leur d'y participer. Inscriptions auprès de Monique Bastien, 06 82 62 40 09 avant le 15 décembre (le nombre de places étant limité pour respecter la capacité d'accueil de la salle).

Vous voulez aider lors du réveillon ?

Nous avons besoin de chauffeurs le mercredi 24 décembre entre 18h et 19h et/ou à 23h pour transporter les invités qui n'ont pas de voiture, un beau service à la portée de tous pour partager la joie de Noël !

N'hésitez pas à contacter Emmanuel Bastien, au 06 82 29 61 85 (si nécessaire, laissez-lui un message)

Vous voulez faire un don ?

Depuis juillet 2020, les 4 Eglises ont créé le COCEPI (Comité Œcuménique du Cambrésis d'Entraide aux Personnes Isolées). Cette association reconnue d'intérêt général est habilitée à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à une déduction fiscale de 66%. Le prix d'un repas est estimé à 30€. Vous pouvez déposer votre chèque libellé à l'ordre du COCEPI à la Maison Paroissiale dans une enveloppe précisant « Réveillon œcuménique ». Nous vous en remercions.

Une belle façon de vivre la fraternité.

Agenda

Mercredi 12 novembre : Les mardis avec Saint Luc à 14 h à l'église saint Roch

Vendredis 14 et 21 novembre et 5, 12 et 19 décembre : parcours disciples-missionnaires 2^{ème} partie, de 20h à 22h à la salle Saint-Aubert. Contact : 06.87.70.33.38 vincent.szymura@yahoo.fr

Jeudi 20 novembre : Messe avec ceux qui souffrent

Dimanche 23 novembre : film « Sacré Cœur » à 15h45 au cinéma Le Palace à Cambrai.

Mercredi 26 et samedi 29 novembre : atelier « couronne de l'Avent » à 14h à 18h la Maison Paroissiale organisé par l'association pour la sauvegarde et le rayonnement de la cathédrale. Contact : assondgcambrai@yahoo.com. Bénédiction des couronnes le 30 novembre lors de la messe de 11h à la cathédrale.

Maison Paroissiale, 8 place Fénelon, 03 27 81 87 11

secretariat@paroissesdecambrai.com www.paroissesdecambrai.com

Accueil du lundi au samedi de 10h à 12h et du lundi au vendredi (sauf congés scolaires) de 15h à 17h

Disciples-infos Bulletin mensuel d'information de la paroisse N.D. de Grâce – Saint-Géry de Cambrai

Directeur de la publication : abbé Maxence Leblond, curé **Comité de rédaction** : Maxence Leblond, Marie-Agnès Yameundjeu, Michèle Béthégnes. **Dépôt légal à parution.** ISSN 3037-8311

I.P.N.S.